

COMMUNIQUE DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Projet de concentration économique concernant

la prise du contrôle exclusif de la société «TOTAL MAURITANIE S.A» par la société «AKWA AFRICA S.A» à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le 'résumé de l'opération' ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

NOMS DES ENTREPRISES ET GROUPES CONCERNES :

- La société " AKWA AFRICA "
- La société " TOTAL MAURITANIE ."

NATURE DE L'OPERATION :

- Prise du contrôle exclusif.

SECTEUR ECONOMIQUE CONCERNE :

- Distribution des produits pétroliers raffinés.

DELAI DANS LEQUEL LES TIERS INTERESSES SONT INVITES A FAIRE CONNAITRE LEURS OBSERVATIONS :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 novembre 2022.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LA PARTIE NOTIFIANTE

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification en vertu de laquelle Akwa Africa envisage d'acquérir cent pour cent (100%) du capital social et des droits de vote de la société Total Mauritanie.

Akwa Africa est une société d'investissement de droit marocain qui a pour objet de prendre des participations dans des sociétés opérant en Afrique sub-saharienne dans (i) l'importation, le stockage, le négoce et la distribution de carburants et lubrifiants ; et (ii) l'importation, le stockage, l'emplissage, le négoce et la distribution de GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié).

Total Mauritanie est une société de droit mauritanien, filiale de TotalEnergies Marketing Afrique, opérant dans tous les aspects de l'aval pétrolier.

Fait à Rabat le 03 novembre 2022.